

Les COPs, biodiversité et climatique, et le parc nature l'Assomption **Des beaux principes au candide reniement de la Ville de Montréal**

Pendant que la COP16 sur la biodiversité de Cali, en Colombie, est censée donner corps aux beaux principes votés à la COP15 de 2022, la ville-hôtesse, Montréal, envoie au diable le parc nature L'Assomption en [avouant candidement](#) que « *[c]e dossier [l'affaire Ray-Mont Logistiques] ne contribue pas à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, des engagements en changements climatiques et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle* ». La nature et la justice sociale prennent une débarque face à la dictature de la marchandise. La plateforme logistique de transbordement train-camion vers le limitrophe Port de Montréal, en plus de devenir une source de pollution par son bruit assourdissant et sa poussière émanant en particulier des grains de céréale ensachés, sera un îlot de chaleur. Ce qui annonce à sa façon le flop que sera la COP29 sur le climat qui se tiendra, encore une fois, dans un [État pétrolier dictatorial](#), l'Azerbaïdjan, qui « *compte augmenter sa production de gaz de 35 % dans les dix prochaines années, à rebours des efforts requis pour contenir le réchauffement de la planète.* »

Suite à la fermeture au début de ce siècle de la grande usine [Canadian Steel Foundries](#), ce qui rendit désuète la gare de triage voisine du Canadien National, la Ville de Montréal négligea de modifier le zonage de ces grandes surfaces en diapason avec la transformation résidentielle du quartier populaire Hochelaga-Maisonneuve immédiatement à l'ouest de ces importantes structures industrielles et de transport. S'étaient établis tout près, en plus de maisons en rangée, une coopérative d'habitation. Signalons aussi un très ancien CHSLD à but non lucratif qui avait auparavant enduré ce tintamarre industriel et qui avait été heureux de s'en être débarrassé.

Les trompeuses acrobaties politiciennes de la Ville de Montréal

On peut méchamment penser que cette négligence de la Ville témoignait d'une aspiration à un retour de la vocation industrielle de ces sites étant donné leurs lucratifs rendements fiscaux par leurs actifs immobiliers. D'autant plus que c'était certainement là un souhait du conseil d'administration du Port de Montréal, juste au sud de ces sites, sous juridiction du gouvernement fédéral et dont le conseil est composé de personnes représentant l'élite affairiste du Grand Montréal nommées par le gouvernement fédéral. Ne manquait plus dans le portrait que le gouvernement québécois qui souhaite industrialiser la Vallée du St-Laurent, en particulier le Premier ministre avec son [Projet Saint-Laurent](#) qui a relancé sa carrière politique avec la CAQ.

Restait à la Ville de Montréal, pour ne pas être blâmée politiquement, à effacer ses traces en donnant l'impression par des moyens administratifs et juridiques de s'opposer au projet de plateforme de transbordement de l'entreprise Ray-Mont Logistiques qui avait acheté en 2016 le terrain de la Canadian Steel Foundries sur la base du zonage existant permettant cet usage. Évidemment, la Ville a été déboutée ce qui a donné le prétexte à Ray-Mont de la poursuivre pour quelques centaines de millions de dollars de profits soi-disant perdus pendant les quelques années qu'a duré le procès. En a résulté une entente hors cours qui coûte à la Ville [17 millions de dollars en plus de dizaines de millions](#) en mesures d'atténuation du bruit à ses frais, dont un mur, et pour l'achat d'une partie du terrain du CN, [très partiellement payé](#) par Ottawa.

Tactique exemplaire mais stratégie déficiente contre la marchandise

N'est pas terminée la longue lutte acharnée de l'organisation Mob6600, combinant une intense tactique d'occupation culturelle, éducative et récréative de la friche avec une tactique de mobilisation politique dont d'importantes manifestations de quartier et d'interactions avec la Ville de Montréal. Mob6600 doit non seulement s'assurer que l'entente hors cours soit réalisée à temps et dans les normes mais aussi qu'elle soit bonifiée. Même si le noyau dur de la lutte est perdu, [le prix de consolation](#), soit la sauvegarde de la « Forêt Steinberg » jointe au petit « Boisé Vimont » par une bande de la friche rachetée au CN, n'est pas banal. Mob6600 a déployé et déploie encore, alors que tout est cuit, beaucoup d'énergie pour participer aux consultations bidon de la Ville de Montréal. S'en tirent finalement à bon compte Québec et surtout Ottawa et son Port, qui en collaboration avec Québec a construit un super viaduc reliant, entre autres, Ray-Mont au port.



Documentation Ville de Montréal

Peut-être que si Mob6600 eût réclamé un coin de la vaste friche pour un projet de logements sociaux écoénergétiques avec jardins communautaires, le quartier et son voisinage populaire se seraient davantage mobilisé étant donné que la crise du logement y est la grande et angoissante préoccupation. La gent étudiante du Collège Maisonneuve a été contactée mais non mobilisée. Le syndicat des débardeurs du Port aura donné et donne encore plus de fil à retordre à l'administration du Port de même qu'à Ottawa davantage branché sur la libre circulation des marchandises que sur la sauvegarde de la nature. Peut-être ce syndicat aurait-il pu être un allié s'il avait été sollicité ?

Vaincre une telle panoplie d'ennemis, de la flagorneuse et trompeuse Ville de Montréal jusqu'au jupitérien gouvernement fédéral embusqué derrière les gens d'affaires du Port en passant par la ratoureuse CAQ tous imbus de la quasi-religion du sacro-saint droit de propriété en vue du profit, et de son corollaire la circulation de la marchandise, nécessite une grande coalition combinant des intérêts variés

face à l'ennemi commun. La main tendue au mouvement environnemental, dont l'intrépide Mères au front, ne suffit pas étant donné sa modeste capacité mobilisatrice. Si les tactiques de Mob6600 ont été exemplaires — on pourrait invoquer une inspiration féministe étant donné une direction effective, non élue cependant, quasi exclusivement de femmes — sa stratégie a été déficiente.

Marc Bonhomme, 26 octobre 2024

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca